

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : INTERMECTIN INJECTION 10 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS OVINS ET PORCINS, Solution injectable

Titulaire : INTERCHEMIE WERKEN DE ADELAAR B.V.

Composition : Ivermectine 10 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5189648 1/2024

Date de décision : 20/12/2024